

LA POUPONNE

N° 75

MARS 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1ER MARS 2016 EXTRAIT

ENGAGEMENT D'UNE CONSULTATION EN VUE DU RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE:

Le Maire rappelle qu'un contrat a été conclu par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain. Le marché a été attribué en dernier lieu à la CNP pour la couverture du risque et à la Société GRAS-SAVOYE pour la gestion et ce, pour une durée ferme de 4 ans qui vient à échéance le 31 décembre 2016.

A l'unanimité, le conseil municipal donne mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain afin d'étudier l'opportunité de conclure un nouveau contrat d'assurance pour la garantie de ses risques statutaires

PROPOSITION HONORAIRES POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE PMR (Personne à Mobilité Réduite) - FOYER COMMUNAL- WC PUBLICS ET LOCAL STADE JANIN

Le Maire présente la proposition de prestation pour la réalisation de la mise en accessibilité des bâtiments communaux par la Société Espace Projet Architecte d'Ambérieu en Bugey représentée par M. D. Rousset pour un montant ht de 12280€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 3 Abstentions, par 8 voix Contre et 4 voix Pour rejette la proposition présentée.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 MARS 2016 EXTRAIT

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Suite à la démission de Corinne IPPOLITI, Céline TROPIBANI est nommée responsable de la Commission Communication qui rassemble également Valérie GARÇON, Christiane BOUCHARD, René DESSERRIERES et Guylaine MEILLAN.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Sous la présidence de Guylaine MEILLAN, adjoint en charge de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine les comptes administratifs 2015 qui s'établissent ainsi:

COMMUNE

Total par section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	618 146,01	746 555,33	+ 128 409,32
INVESTISSEMENT	262 518,56	232 883,21	- 29 635,35
		Excédent	+ 98 773,97

LE REMPART

Total par section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	6 000,34	7 931,64	+ 1 931,30
INVESTISSEMENT	23 937,29	25 700,00	+ 1 762,71
		Excédent	+ 3 694,01

LA POUPONNE

Total par section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	7 242,30	14 228,56	+ 6 986,26
INVESTISSEMENT	7 000,00	10 500,00	+ 3 500,00
		Excédent	+ 10 486,26

EAU

Total par section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	31 329,17	38 831,27	+ 7 502,10
INVESTISSEMENT	17 887,95	38 030,84	+ 20 142,89
		Excédent	+ 27 644,99

ASSAINISSEMENT

Total par section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	39 001,36	38 379,94	- 621,42
INVESTISSEMENT	6 846,82	11 040,36	+ 4 193,54
		Excédent	+ 3 572,12

Hors de la présence de M. le Maire, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs 2015.

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, que ces comptes de Gestion n'appellent ni observation, ni réserve sur le tenue des comptes le conseil municipal, approuve à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier-payeur pour l'exercice 2015.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, constate et approuve les résultats de l'exercice 2015 et affecte ainsi qu'il suit les excédents de l'exercice:

Budget communal

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	618 146,01	746 555,33	+ 128 409,32
Résultat antérieur reporté		164 751,79	+ 164 751,79
Résultat à affecter			+ 293 161,11
Affectation en réserve au 1068			- 81 200,00
REPORT au R002			+ 211 961,11
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	262 518,56	232 883,21	-29 635,35
Résultat antérieur reporté		58 974,88	+58 974,88
Report au R001			+ 29 339,53

Budget Le Rempart

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	6 000,34	7 934,64	+1 931,30
Résultat antérieur reporté		114,56	+ 114,56
Résultat à affecter			+ 2 045,86
REPORT au R002			+ 2 045,86
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	23 937,29	25 700,00	+ 3 694,01
Résultat antérieur reporté		6 717,02	+ 6 717,02
Report au R001			+ 8 479,73

Budget la Pouponne

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	7 242,30	14 228,56	+ 6 986,26
Résultat antérieur reporté		3 792,51	+ 3 792,51
Résultat à affecter			+10 778,77
Affectation en réserve au 1068			-5 000,00
REPORT au R002			+ 5 778,77
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	7 000,00	10 500,00	+ 3 500,00
Résultat antérieur reporté	1 791,98		-1 791,98
Report au D001			+ 1 708,08

Budget Eau

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	31 329,17	38 831,27	+ 7 502,10
Résultat antérieur reporté		41 561,10	+41 561,10
Résultat à affecter			+ 49 063,20
REPORT au R002			+ 49 063,20
SECTION INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice 2015	17 887,95	38 030,84	+ 20 142,89
Résultat antérieur reporté		54 621,80	+ 54 621,80
Report au R001			+ 74 764,69

Budget Assainissement

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Résultat de l'exercice 2015	39 001,36	38 379,94	-621,42
Résultat antérieur reporté		27 983,43	+27 983,43
Résultat à affecter			+ 27 362,03
REPORT au R002	0	0	+ 27 362,03
SECTION INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice 2015	6 846,82	11 040,36	+ 4 193,54
Résultat antérieur reporté		95 866,98	+ 95 866,98
Report au R001			+ 100 060,52

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

Par 2 abstentions et 11 voix Pour, le conseil municipal vote le budget principal 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses et s'établit comme suit :

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
PRINCIPAL	159 830,53	888 107,11

A l'unanimité, le conseil municipal vote les budgets annexes qui s'équilibrent en recettes et en dépenses et s'établissent comme suit :


BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
EAU	100 864,69	87 893,20


ASSAINISSEMENT	112 060,52	63 262,03
LE REMPART	10 079,73	9 945,86
LA POUPONNE	8 708,02	14 678,77


VOTE DES TAUX DES BASES PREVISIONNELLES D'IMPOSITION


Le conseil municipal, par 1 abstention, 2 voix Contre et 10 voix Pour, fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, à savoir :

*Taxe d'habitation: 7,01 % * Taxe Foncière bâti: 7,91 % * Taxe Foncière Non bâti : 34,11 %

	Le secretariat de mairie sera exceptionnellement fermé le MERCREDI 6 AVRIL 2016
--	--

	<p>L'arrivée du printemps nous invite aux travaux de bricolage et de jardinage. Alors pensez à la gêne occasionnée par le bruit des engins et veillez à respecter les horaires autorisés:</p> <p>Du lundi au vendredi: de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00</p>
---	---

	<p style="text-align: center;">LÉGISLATION DÉJECTIONS CANINES</p> <hr/> <p>Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.</p> <p>Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.</p> <p>En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).</p> <p style="text-align: center;">ALORS PROPRIETAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE SOYEZ DES CITOYENS RESPONSABLES!!</p>
--	--

	<p>ECOLE : inscriptions</p> <p>Pour la rentrée scolaire de septembre 2016, les parents domiciliés sur la commune peuvent dès à présent venir inscrire leurs enfants (enfants non encore scolarisés) en se présentant en mairie avec les documents suivants :</p> <p>le livret de famille, un justificatif de domicile et le cas échéant, le certificat de radiation du précédent établissement</p>
--	---

CCAS

Le CLIC de la Plaine de l'Ain a le plaisir de vous informer de la mise en place d'une action collective

" ARNAQUES A LA CONSOMMATION ET DEMARCHAGES "

Le **MARDI 5 AVRIL 2016** à 14h00

Salle des fêtes de **CHATEAU GAILLARD**

Animée par le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Ain



L'association **PERISCOLAIRE** recrute un(e)animateur(trice) en accueil de loisirs périscolaires à compter du 1er septembre 2016.

Adressez votre CV à:

Association Périscolaire- 117 grande rue 01150 SAINT SORLIN EN BUGEY

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, l'association renouvelle les membres de son bureau. **Un appel est lancé à tous les parents pour rejoindre l'association.**



CONCERT DE PRINTEMPS de l'ECHO DES ROCHES le

Samedi 16 avril 2016 à 20h30

Salle des fêtes de **VILLEBOIS**

Les membres de la Batterie Fanfare remercient la mairie de Villebois pour avoir mis gratuitement la salle à leurs dispositions.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Rendez- vous **le samedi 30 avril à 9h** sur le parking du foyer communal.

Pensez à vous munir d' un gilet jaune de sécurité!

Les gants et les sacs poubelle sont fournis par la municipalité.

Un casse-croûte bien mérité sera ensuite offert aux bénévoles présents, terminant ainsi une journée de participation au respect de l'environnement.

AGENDA

Samedi 16 avril: Concert à Villebois Echo des Roches

Lundi 25 avril : Conseil municipal

Samedi 30 avril: Nettoyage de printemps

Samedi 8 mai: Vide -Grenier organisé par le Sou des Ecoles

Vendredi 13 mai: Apéro-Concert Engrangeons la Musique

Mercredi 18 mai: Reunion Classe en 6 et 1 20h salle du Stade



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

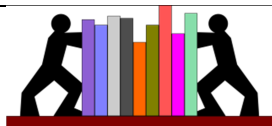
Mardi et Vendredi : de 16h à 19h

Mercredi et Jeudi: 8h30 à 12h

☎ : 04.74.35.73.78

Site Internet: <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication: lapouponne@yahoo.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

102 grande rue

VENDREDI de 16h à 19h

